

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

جامعة الجزائر 1
UNIVERSITE D'ALGER 1
02 Rue Didouche Mourad. Alger
Numéro du NIF : 098416015118236

Réf : 145 /UA1/SG/2025

10 افريل 2025

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE LA CONSULTATION N° 06/UA1/SG/2025

Conformément à la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et au décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public ; L'université d'Alger 1 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation n° 06/UA1/SG/2025 ayant pour objet : Prestation de billetterie et réservation d'hôtel au profit de l'Université d'Alger 1 composé de deux lots :

Lot1 : Billetterie Nationale et internationale

Lot2 : Réservation d'hôtel nationale et internationale Lancement le 18/03/2025 pour un délai de sept (07) jours, Qu'à l'issue de l'ouverture des plis et évaluation des offres le 24/03/2025, la consultation est attribuée provisoirement pour comme précisé dans le tableau suivant :

N° Lot	Intitulé	Nom de l'entreprise/Soumissionnaire	Numéro d'identification fiscale(NIF)	Montant de l'offre Maximum en TTC	Critère de sélection
01	Prestation de billetterie et réservation d'hôtel	GOLDEN WINGS TRAVEL	29216130520311500000	Lot1 : 8 797 432.00 DA Lot2 : 2 907 575.00DA	Offre unique

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès du Secrétariat général de l'Université d'Alger 1, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire sur le site Web de l'Université d'Alger1, et ce, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.

Les soumissionnaires non retenus désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres financières peuvent se rapprocher du service contractant, au plus tard dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de publication du présent avis.

